

Prérequis :

- Aucun

Cadre de la formation :

- Durée : 7h de formations en présentiel
- Groupes de 12 personnes maximums
- Certificat de réalisation délivré en fin de formation
- Une formation de recyclage est recommandée par PREVISUD tous les 2 ans
- Inscrit au registre de sécurité

Publics concernés :

- Tout publics

Contenu :

- Notions élémentaires d'électricité
- Les dangers de l'électricité
- Statistiques des accidents
- Le courant électrique et le corps humain
- Matériel de protection individuel et collectif.
- Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux
- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510.
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques
- Les distances minimales d'approche (DMA)
- Protections contre les risques.
- Documents écrits
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Les niveaux d'habilitation



Objectifs :

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité (selon la norme NF 18 510)
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable de connaître les risques électriques et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples.
- Être capable de mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en basse tension
- Être capable d'intervenir en cas d'accident : brûlure, feu, problème médical.

Modalités d'inscription et délais d'accès à notre formation :

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter Mr Antoine Yvorra au plus tard 20 jours avant le début de la formation souhaité.

Par mail gestion@previsud.fr, par téléphone au **09-67-36-66-00** ou via le formulaire de contact.

Nous vous demanderons votre nom prénom et date de naissance ainsi qu'un moyen de contact.

Modalités pédagogiques :

➤ Formation en présentiel

Apport théorique :

- Brainstorming
- Remus méninges
- Réflexion en divers groupes

Apport Pratiques :

- Exercices de mise en situation
- Démonstration
- Exposé interactif du formateur au moyen d'un support pédagogique informatique

Modalités Techniques :

Matériel utilisé pour la formation :

- Vidéoprojecteur, système de sonorisation, Paper-bord
- Salle de formation, tables chaises, espaces adaptés dans l'entreprise ou l'organisme de formation pour des mises en situations
- Matériel pédagogique habilitation Electrique



Programme de formation

HO HOV BO

Suivi et évaluation :

- Feuille d'émargement signée par demi-journée
- Evaluation formative tout au long de la formation
- QCM
- Evaluation des acquis pratique lors des mises en situations
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation

Sanction :

- Certificat de réalisation Habilitation Electrique HO HOV BO

Intervenant dans la réalisation de l'action :

Formateur en habilitation électrique sélectionné avec soin par « Previsud »

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » à pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Mr Yvorra Antoine par mail : gestion@previsud.fr

Tarifs :

Merci de contacter l'équipe de PREVISUD pour toute demande de devis par mail : gestion@previsud.fr, un devis vous sera établi en moins de 24 h.

Contact

info@previsud.fr / 09-67-36-66-00